



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 mars 2024

N° d'affaire : 2023.RRGR.192

Le travail de mémoire sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux le montre : les victimes nécessitent un soutien plus large

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme Postulat.

Berne, le 4 mars 2024

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général